

Evaluation GLOBE - Compendium sur l'institutionnalisation de l'évaluation. Volume IV : Afrique.

Reinhard Stockmann, Wolfgang Meyer, Niklas Zierke

1. Introduction

L'évaluation est un phénomène sociopolitique de la seconde moitié du 20^e et du 21^e siècle qui se diffuse dans le monde entier. Elle est un exemple particulier de l'importance des preuves dans les politiques publiques et les sociétés modernes dans leur ensemble. De ses développements dans le monde anglo-saxon il y a plus de cinquante ans, son application peut désormais être observée à l'échelle mondiale. En effet, dans de nombreux États-nations, les tendances à l'élaboration de politiques "fondées sur des données factuelles" ou "inspirées de données factuelles" et à l'adoption d'une gestion axée sur les résultats ou d'une *nouvelle gestion publique* peuvent déjà être observées sur de longues périodes, avec toutefois quelques variations et des modèles régionaux spécifiques. Ce dernier point fait référence à un passage du contrôle des intrants au contrôle des extrants, des résultats et des impacts. Ces évolutions rendent les données considérablement plus fiables. Dans ce contexte, l'évaluation est considérée comme un outil capable de générer les données souhaitées et de les évaluer selon des critères d'évaluation transparents préalablement convenus. C'est dans ce climat autour d'une politique fondée sur les données et d'une société orientée vers les faits que l'évaluation est passée d'une pratique sporadique à une solide institutionnalisation dans divers contextes nationaux.

L'évaluation peut être utilisée à trois fins : au niveau du programme, l'évaluation peut fournir des informations de pilotage pour la direction et contribuer ainsi à des décisions plus efficaces et efficientes, axé sur des impacts durables, et la mise en œuvre du programme. Dans ce contexte, l'évaluation fournit des potentiels d'apprentissage et des recommandations d'action. Un autre objectif de l'évaluation est sa contribution à la bonne gouvernance grâce à la fourniture d'informations sur l'impact et la durabilité des politiques. Ainsi, les mécanismes de pilotage politique sont améliorés et la et la crédibilité de la politique sont également garanties. Le dernier objectif de l'évaluation est la possibilité d'orienter la société. Lorsque les résultats de l'évaluation sont intégrés dans le discours public, ils peuvent contribuer à guider la société et permettre ainsi un dialogue sur les développements sociopolitiques (cf. Stockmann 2013 : 74).

Parallèlement à la dissémination de l'évaluation comme instrument dans la sphère politique, des efforts considérables ont été déployés dans le domaine de la recherche sur l'évaluation (Furubo et al. 2002, Jacob et al 2015, Rosenstein 2013, 2015, 2021 Meyer 2015, 2016, Stockmann/Meyer 2016, Widmer et al. 2009). Ceux-ci ont finalement conduit au présent projet de recherche, qui vise à créer un recueil descriptif mondial de l'institutionnalisation de l'évaluation, couvrant les pays de tous les continents. Deux ouvrages ont déjà été publiés avec succès : le premier sur l'Europe en 2020 (Stockmann et al. 2020) et le second sur l'Amérique du

Nord et du Sud en 2022 (Stockmann et al. 2022). Le volume sur l'Asie-Pacifique sera achevé en 2022 et le travail sur le volume sur l'Afrique a commencé en 2021. Même après trois volumes, d'autres comparaisons avec d'autres régions du monde promettent d'être riches d'enseignements. Le volume sur l'Afrique vise précisément à donner la parole à des pays qui ont été peu entendus jusqu'à présent et à fournir ainsi un riche réservoir de connaissances pour la recherche comparative internationale sur les systèmes d'évaluation.

Cette note conceptuelle présentera d'abord un aperçu de l'état de la recherche à ce jour (chapitre 2), puis discutera de la méthodologie et des dimensions théoriques (chapitre 3), et enfin soulignera brièvement les jalons atteints (chapitre 4) et la route à suivre - c'est-à-dire le calendrier (chapitre 5).

2. L'état des connaissances

Dans ce qui suit, un bref aperçu de la recherche comparative mondiale sur l'évaluation et l'institutionnalisation de l'évaluation sera fourni. L'accent est mis sur les études comparatives par pays.

Le premier volume du GLOBE de l'évaluation portait sur l'institutionnalisation de l'évaluation en Europe (Stockmann et al. 2020). Il s'appuyait sur les résultats de Furubo et al. (2002) et de Jacob et al. (2015). Bien que ces études aient apporté une contribution considérable à la recherche comparative des systèmes d'évaluation nationaux, il leur manquait une boîte à outils conceptuelle systématique. Or, il s'agit là d'un prérequis méthodologique fondamental pour une comparaison valable. Dans le livre "The Future of Evaluation" (Meyer & Stockmann 2016), les éditeurs ont fourni un ensemble d'indicateurs pour l'analyse - cependant, les différentes contributions du volume se sont concentrées à des degrés divers sur les différents indicateurs et ne les ont pas tous couverts dans la même mesure, ce qui a quelque peu réduit la comparabilité systémique des résultats. Or, l'évaluation GLOBE fournit une telle boîte à outils en offrant une ligne directrice analytique dérivée de la théorie. Dans cet outil méthodologique, trois dimensions théoriques sont pertinentes pour l'institutionnalisation de l'évaluation : le système politique, le système social et le système dit de professionnalisation (voir Meyer et al. 2020, Meyer et al. 2022 et le chapitre 3).

Les deux volumes précédents ont mis en lumière des résultats importants sur l'institutionnalisation de l'évaluation dans une perspective comparative. En Europe, par exemple, l'évaluation n'est établie dans les lois nationales que dans trois pays (sur 16 ; France, Suisse et Pays-Bas) et, dans deux d'entre eux, même dans la constitution. En revanche, dans le volume des Amériques, seuls trois pays (Argentine, Bolivie et Brésil) n'ont pas de législation nationale sur l'évaluation (sur 11). En outre, il existe des différences importantes en ce qui concerne le rôle des bureaux d'audit nationaux. Alors qu'en Europe, elles effectuent également des évaluations dans la moitié des pays, dans les Amériques, ce n'est le cas que dans trois pays (États-Unis, Canada et Colombie). Des différences entre les deux régions peuvent également être identifiées en ce qui concerne l'utilisation des évaluations. Ainsi, la dispersion sectorielle (nombre de domaines politiques dans lesquels l'évaluation est appliquée) ainsi que l'intensité de l'utilisation (y compris la fréquence) montrent qu'il existe un certain écart de mise en œuvre

en Amérique latine. Par conséquent, on peut dire que, bien qu'il y ait beaucoup moins de structures d'évaluation légales et organisationnelles en Europe, le degré d'utilisation y est beaucoup plus élevé qu'en Amérique latine.

Sur le plan conceptuel, l'évaluation est également institutionnalisée dans les parlements nationaux. Ici, une homogénéité suprarégionale devient évidente. Ce n'est qu'en Suisse et aux États-Unis que l'évaluation joue un rôle important dans les parlements.

En outre, la relation entre l'institutionnalisation et l'utilisation de l'évaluation a été examinée de plus près. À cette fin, un indice sur l'institutionnalisation de l'évaluation dans le système politique est d'abord généré à partir de quatre indicateurs - sur l'ancrage juridique et organisationnel de l'évaluation. En outre, un indice est créé à partir des trois variables sur l'utilisation de l'évaluation. Enfin, un coefficient de corrélation est calculé entre les deux indices. Il en ressort une corrélation globalement modérée, un peu plus faible dans le cas de l'Amérique latine ($r=.60$) que dans celui de l'Europe ($r=.82$). Les auteurs concluent que "l'ancrage législatif et organisationnel soutient la mesure dans laquelle l'évaluation est utilisée dans le système politique, mais l'institutionnalisation de l'évaluation est loin de garantir son utilisation." (Stockmann & Meyer 2022 : 512)

En ce qui concerne l'institutionnalisation de l'évaluation dans le système social (société civile, médias et public), les deux volumes du projet GLOBE fournissent d'autres résultats importants. L'ancrage de l'évaluation a historiquement été difficile dans de nombreuses organisations de la société civile dans les pays de l'étude. Ce n'est que progressivement que l'évaluation a gagné en importance en tant qu'outil de gestion pour l'apprentissage organisationnel. Elles ont développé des systèmes d'évaluation, dont certains étaient très spécifiques et adaptés à la culture organisationnelle respective. Ces systèmes n'ont pas été transférés sous la forme d'une institutionnalisation indépendante. En Europe et dans les Amériques, par exemple, la demande d'évaluation par la société civile n'est pas un facteur décisif pour l'institutionnalisation. Cela est vrai même pour les pays où les organisations de la société civile contribuent de manière importante à façonner la vie publique.

En ce qui concerne la professionnalisation de l'évaluation, les deux premières publications du compendium mondial ont également mis en évidence des résultats comparatifs qui enrichissent considérablement les recherches précédentes (par exemple, cf. Meyer 2015, 2016). Cet aspect concerne essentiellement le côté offre de l'institutionnalisation de l'évaluation - à savoir la fourniture de services d'évaluation et la professionnalisation de ces derniers. D'un point de vue interrégional, il est frappant de constater que les activités à cet égard sont principalement liées au système universitaire. Dans chaque pays, il existe des conditions spécifiques pour l'établissement de nouvelles professions. D'un point de vue global, les institutions et réseaux professionnels des pionniers historiques que sont les États-Unis ont souvent influencé la professionnalisation dans d'autres pays. Ainsi, les acteurs des États-Unis occupent souvent des positions centrales dans les réseaux d'évaluation mondiaux. Dès les années 1970, des disciplines telles que la psychologie et les sciences de l'éducation ont fermement intégré l'évaluation dans leurs canons, ce qui lui a permis de se diffuser en Europe occidentale dans le cadre de réseaux mondiaux (notamment en Allemagne, en Scandinavie, en Suisse et au Royaume-Uni), puis dans d'autres disciplines (telles que la santé publique, les

politiques publiques et les sciences de l'administration, l'économie et la sociologie), ce qui a globalement constitué une base positive pour l'établissement de l'évaluation dans le système d'enseignement supérieur. Tant en Europe qu'en Amérique latine, ce processus n'est guère lié à la demande (offre de programmes d'études). Ainsi, bien qu'il existe un nombre considérable de filières d'études spécifiques à l'évaluation, il n'y a peu de demande systématique de spécialistes de l'évaluation de la part du système politique et social.

Les deux premières publications du Compendium ont également examiné l'importance des sociétés d'évaluation pour l'institutionnalisation. Celles-ci sont importantes car elles organisent et permettent le dialogue professionnel. L'origine de ces sociétés est souvent académique. Cependant, des variations remarquables sont apparues. En Europe, les plus grandes sociétés sont fortement caractérisées par leur affiliation académique et ont une image formalisée (par exemple DeGEval en Allemagne). Si l'on compare ces organisations avec celles d'Amérique du Nord (Canada et États-Unis), il apparaît que le degré d'organisation est encore plus faible ; si l'on établit une comparaison avec les sociétés professionnelles d'Amérique latine, il apparaît que les organisations y sont souvent plutôt lâches et faiblement formalisées.

Il faut souligner ici qu'il existe certainement déjà un riche corpus de recherches sur l'institutionnalisation de l'évaluation en Afrique (par exemple, CLEAR 2012, Porter & Goldman 2013, Cherabi & Latreche 2018, Mapitsa et al. 2019, Goldman & Pabari 2021, Goldman et al. 2018, Chiarau et al. 2021). Si l'on examine de plus près la recherche sur les systèmes d'évaluation nationaux individuels, on constate que des cas relativement bien étudiés (comme la Zambie, l'Afrique du Sud, le Bénin et le Ghana) contrastent avec des cas relativement peu étudiés (comme le Nigeria, le Cameroun ou la Tanzanie). La recherche comparative reste l'exception, et lorsqu'elle existe, elle ne couvre que quelques pays ou est souvent orientée vers les frontières linguistiques. Néanmoins, cette recherche pose une base importante et fournit un point de départ pour la recherche qui, *premièrement*, aborde le sujet avec une approche de recherche systématique garantissant la comparabilité et, *deuxièmement*, permet une vue comparative qui ouvre la possibilité de comparaisons intra-régionales et inter-régionales. Le quatrième volume du projet Evaluation GLOBE comble cette lacune.

Les recherches antérieures ont permis d'identifier différentes forces motrices internes pour le développement des systèmes d'évaluation. Il s'agit de la constellation politique, de la situation budgétaire et des caractéristiques constitutionnelles. Les forces motrices externes peuvent être des pressions externes importantes exercées par des pays ou des organisations donateurs (cf. Stockmann et Meyer 2014 : 27 s. ; Furubo, Rist et Sandahl 2002 : 1-22 ; 441-455 ; Jacob, Speer et Furubo 2015 : 7-28). De même, les deux premiers volumes de l'évaluation GLOBE ont présenté des résultats sur les facteurs favorables à l'institutionnalisation et ont ainsi contribué à la compréhension de la question. Dans le cadre de la rationalisation de l'élaboration des politiques et de l'administration, une grande variété d'instruments de contrôle financier et de nouvelle gestion publique se sont solidement établis. Dans ce contexte, l'évaluation en tant que pratique a également connu une augmentation continue de son importance. Des recherches comparatives supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les mécanismes d'institutionnalisation. En ce sens, les volumes consacrés à l'Asie-Pacifique et à l'Afrique s'inscrivent également dans le prolongement des jalons posés par les volumes

précédents. Dans le chapitre suivant, l'approche méthodologique est brièvement présentée.

3. Approche méthodologique et dimensions de la recherche

L'objectif du projet de recherche est une description mondiale de l'institutionnalisation de l'évaluation dans différents pays, suivie d'une analyse comparative de l'histoire, de la situation actuelle et future. L'ensemble du compendium sera composé de quatre volumes, commençant par l'Amérique et l'Europe, puis l'Asie-Pacifique et l'Afrique.

Chaque étude de cas doit fournir une description détaillée de la situation, étayée par autant de données quantitatives et qualitatives que possible. Une analyse de la littérature et des documents est attendue comme base de données, ainsi que la conduite d'environ cinq entretiens avec différents experts en évaluation. Pour garantir la comparabilité, un cadre analytique obligatoire est fourni par les éditeurs, couvrant trois dimensions élaborées à partir de la théorie des systèmes, à savoir le système social, le système politique et le système de professionnalisation (voir tableau 1). Veuillez noter que les contributions doivent comporter 15 à 20 pages maximum.

Tableau 1 Dimensions de l'institutionnalisation de l'évaluation

Institutionnalisation de l'évaluation dans différents sous-systèmes		
Système politique : Structures et processus institutionnels	Système social : Diffusion et acceptation de l'évaluation dans la société	Système de professionnalisation : Professionnalisation des évaluations
Lois, réglementations et politiques nationales	Utilisation des évaluations par la société civile	Pratiques d'enseignement et de formation universitaires
Structures d'audit parlementaires et nationales	Le discours public	Revue et plateformes de communication
Structure organisationnelle	Participation de la société civile	Organisations professionnelles
Pratique de l'évaluation	Demande d'évaluations	Existence et respect des normes

Source : Stockmann 2016 ; Meyer, Stockmann et Taube 2020 : 25.

Comme on peut le voir ci-dessus, trois systèmes sont considérés comme pertinents. Il s'agit de l'intégration dans le système politique, de la diffusion et de l'acceptation des évaluations dans la société et de la professionnalisation des évaluations. Alors que les deux premiers systèmes sont considérés comme des évaluations demandées, le dernier représente le côté de l'offre. Les

auteurs des études de cas ont été invités à contribuer à ce cadre dans les deux premiers volumes avant le début du projet, car les éditeurs estiment que leur expertise est et a été très précieuse pour développer un cadre de haute qualité. À cette occasion, une table ronde a eu lieu lors de la conférence de la Société européenne d'évaluation (SEE) en septembre 2017, où le cadre analytique a été discuté et finalement approuvé. Suite à cette conférence, l'ouvrage européen sera le premier à démarrer. Le cadre analytique est développé pour être un instrument léger et réalisable, d'une part pour maintenir les efforts des experts dans un cadre acceptable, d'autre part pour garantir que les études de cas se concentrent sur les aspects les plus pertinents tout en gardant une longueur acceptable. Suite à cette conférence, le volume Europe a été le premier à être abordé. e. Dans ce contexte, les éditeurs le considèrent également comme un outil d'investigation pragmatique qui fait l'objet d'un processus d'apprentissage à travers les différents volumes et qui est continuellement optimisé.

Ainsi, pour le troisième volume, un nouvel ajustement minimal du cadre analytique a été effectué, sur la base de l'expérience des travaux précédents dans le cadre du projet GLOBE. L'objectif était d'améliorer l'applicabilité du cadre et en même temps de fournir une couverture encore plus adéquate du contenu sans changer les dimensions essentielles ou spécifier les concepts différemment, en d'autres termes sans compromettre la comparabilité.

Etant donné que des évaluations qualitatives des catégories individuelles sont également requises dans les études de cas, il est toujours possible d'ajouter inductivement aux catégories données une dimension spécifique au cas par cas et une certaine dimension interprétative. De cette manière, les éditeurs estiment qu'il est possible d'accorder une attention particulière aux voix individuelles tout en ne perdant pas de vue la comparabilité.

4. Bref résumé et jalons jusqu'à présent

Comme décrit dans le deuxième chapitre, les publications sur l'institutionnalisation, la professionnalisation, l'avenir ou la culture de l'évaluation manquent soit d'une perspective mondiale - qui considère également les pays nouvellement industrialisés ('émergents') ou en développement -, soit d'une approche systématique, théorique et/ou méthodologique. Ceci est également vrai pour les recherches menées jusqu'à présent sur l'institutionnalisation de l'évaluation dans la région africaine. L'objectif du présent projet de recherche est donc de combler cette lacune et de réaliser une étude globale et mondiale de l'institutionnalisation de l'évaluation. L'approche méthodologique est basée sur des études de cas par pays comprenant une analyse de la littérature et de la documentation ainsi que des entretiens avec des experts. Afin de mieux comprendre ce que signifie l'institutionnalisation de l'évaluation, trois dimensions ont été élaborées à partir de la théorie de la modernisation et des institutions, à savoir le système social, le système politique et le système de professionnalisation. Sur la base de ces dimensions, un cadre analytique a été développé qui doit être couvert dans les études de cas.

Le cadre analytique a été présenté et ouvert à la discussion lors de la conférence d'automne 2017 de la SEE, puis optimisé. Tous les auteurs participants ont ensuite été invités à

commencer leur travail. Le volume Europe a été publié en 2019 (Stockmann, Meyer et Taube 2020, [Lien](#)), et le volume Amériques a été terminé en 2020 et publié au deuxième trimestre 2022 (Stockmann, Meyer et Szentmarjay 2022, [Lien](#) ; une traduction en espagnol est en préparation). En outre, une traduction allemande du volume Europe a été achevée en 2020 et publiée au début de 2021 (Stockmann et Meyer 2021). Les résultats de recherche disponibles à ce jour ont déjà été présentés lors de diverses conférences internationales. Le volume Asie a été lancé début 2021 et ses résultats devraient être achevés à la mi-2022. En 2021, un site web du projet de recherche a été créé pour fournir des informations et des nouvelles sur l'évaluation GLOBE (www.evaluation-globe.com).

5. La route à suivre : Le volume Afrique

Le lancement du volume consacré à l'Afrique est prévu pour mai 2022. Fin 2021, des recherches systématiques dans la littérature et des enquêtes auprès d'experts avaient déjà été effectuées pour obtenir une liste de pays et d'auteurs appropriés à prendre en compte en particulier. L'objectif était d'identifier les pays dans lesquels l'évaluation joue au moins un rôle partiellement perceptible. Au cours de ce processus, il est apparu de plus en plus clairement que la région de l'Afrique du Nord devrait faire l'objet d'un autre volume, étant donné qu'il y avait déjà de nombreux candidats appropriés et variés dans les régions de l'Afrique subsaharienne. Il est également essentiel pour l'approche de réaliser un contrôle et un équilibre des perspectives, c'est pourquoi un ensemble diversifié d'auteurs est recherché et impliqué (organisations internationales, sociétés d'évaluation, réseaux de politiques fondées sur des données probantes, experts en politique d'évaluation nationale, jeunes chercheurs, évaluateurs jeunes et émergents). Afin de promouvoir d'autres perspectives importantes sur l'institutionnalisation de l'évaluation, le volume sur l'Afrique, comme les précédents, inclura également des organisations internationales.

Au début de 2022, les auteurs et les équipes d'auteurs seront contactés pour les encourager à participer au projet. Dans les cas où aucun auteur potentiel n'a encore été clairement identifié, la société professionnelle d'évaluation est d'abord contactée pendant cette période, ou d'autres universitaires travaillant dans des disciplines connexes (telles que les études de politique publique, la recherche en administration publique) sont sollicités pour des conseils. Les auteurs sont invités à répondre à la demande dans les deux semaines, en indiquant qu'ils acceptent de contribuer et qu'ils sont d'accord avec la méthodologie et la grille d'analyse de l'Évaluation GLOBE". À partir de mai 2022, le signal de départ commun sera alors donné pour la création de la contribution. Six mois plus tard, **avant la fin du mois de novembre 2022**, les contributeurs devront soumettre leurs manuscrits, qui seront commentés par les éditeurs. Tous les manuscrits doivent être reçus au plus tard à cette date, car ils seront soumis à un processus de révision à plusieurs niveaux à partir de ce moment-là. La révision éditoriale sera effectuée avant la fin du quatrième trimestre de 2022. Pour la synchronisation finale des résultats, les auteurs sont invités à lire la conclusion synthétisée présentée par les éditeurs et à faire part de leurs commentaires d'ici le début de l'année 2023 pour la publication finale du volume, prévue pour la mi-2023.

5. Mots clés

Politique publique, politique comparée, gouvernance et gouvernement, évaluation, élaboration de politiques fondées sur des données factuelles.

6. Littérature

Cherabi, A., & Latreche, I. (2018). L'évaluation des politiques publiques: un moyen pour la modernisation de l'administration et de l'économie dans les pays africains. The Central and Eastern European Online Library, Challenges of economic, financial and ecological, 271-279.

Chirau, T. J., Blaser-Mapitsa, C., & Amisi, M. M. (2021). Policies for evidence: a comparative analysis of Africa's national evaluation policy landscape. Evidence & Policy: A Journal of Research, Debate and Practice, 17(3), 535-548.

CLEAR (2012). African Monitoring and Evaluation Systems. Exploratory Case Studies. A Collection of Case Studies. Facilitated by the CLEAR Initiative. Graduate School of Public and Development Management. University of the Witwatersrand, Johannesburg, South Africa.

Eckhard, S., & Jankauskas, V. (2019). The politics of evaluation in international organizations: A comparative study of stakeholder influence potential. Evaluation, 25(1), 62-79.

Furubo, J.-E. / Rist, R.C. / Sandahl, R. [Ed.] (2002): International Atlas of Evaluation. New Brunswick, N.J.: Transaction Publishers.

Goldman, I., Byamugisha, A., Gounou, A., Smith, L. R., Ntakumba, S., Lubanga, T., ... & Rot-Munstermann, K. (2018). The emergence of government evaluation systems in Africa: The case of Benin, Uganda and South Africa. African Evaluation Journal, 6(1), 1-11.

Goldman, I., & Pabari, M. (2020). Using evidence in policy and practice: lessons from Africa (p. 280). Taylor & Francis.

Mapitsa, C. B., Tirivanhu, P., & Pophiwa, N. (Eds.). (2019). Evaluation Landscape in Africa. African Sun Media.

Meyer, W. (2015): Professionalisierung von Evaluation: ein globaler Blick. In: Zeitschrift für Evaluation – ZfEv 14/2. S. 215-246.

Meyer, W. (2016): CPEI – Beschreibung des CEval Professionelle Evaluation Index. [not yet published]

Meyer, Wolfgang/Stockmann, Reinhard/Taube, Lena (2020): The Institutionalisation of Evaluation: Theoretical Background, Analytical Concept and Methods. In: Stockmann, Reinhard/Meyer, Wolfgang/Taube, Lena (Hg.) (2020): The Institutionalization of Evaluation in Europe. London: Palgrave/Macmillan, S. 3-34.

Porter, S., & Goldman, I. (2013). A growing demand for monitoring and evaluation in Africa. African Evaluation Journal, 1(1), 9.

Raimondo, E (2016) The institutionalization of monitoring and evaluation systems within international organizations: A mixed-methods study. Dissertation Abstract. Proquest 10053381.

Rosenstein, B. (2013): Mapping the Status of National Evaluation Policies. Online available: <https://gpffe.org/wp-content/uploads/2019/06/MappingNEPReportDecember2013.pdf>. Last accessed: 07.01.2020.

Rosenstein, B. (2015): Mapping the Status of National Evaluation Policies. 2nd edition. Online available: <https://globalparliamentarianforum.files.wordpress.com/2016/02/the-status-of-evaluation-policies.pdf>. Last accessed: 07.01.2020.

Rosenstein, B. & Kalugampitiya, A. (2021): Global Mapping of the Status of National Evaluation Policies. 3rd edition.

Speer, S. / Jacob, S. / Furubo, J.-E. (2015): The institutionalization of evaluation matters: Updating the International Atlas of Evaluation 10 Years Later, in: Evaluation – the International Journal of Theory, Research and Practice.

Stockmann, R. (2013): Science-Based Evaluation. In: Stockmann, R./ Meyer, W. (2013). Functions, Methods and Concepts in Evaluation Research. Basingstoke Hampshire: Palgrave Macmillan.

Stockmann, R. / Meyer, W. (2013): Functions, Methods and Concepts in Evaluation Research. Basingstoke Hampshire: Palgrave Macmillan.

Stockmann, R. / Meyer, W. [Ed.] (2016): The Future of Evaluation. Global Trends, New Challenges, Shared Perspectives. Basingstoke Hampshire: Palgrave Macmillan.

Stockmann, R. / Meyer, W. [Ed.] (2021): Die Institutionalisierung der Evaluation in Europa. Münster: Waxmann.

Stockmann, Reinhard/Meyer, Wolfgang/ Szentmarjay, Laszlo (Ed.) (2022): The Institutionalization of Evaluation in Europe. London: Palgrave/Macmillan.

Stockmann, Reinhard/Meyer, Wolfgang/Taube, Lena (Ed.) (2020): The Institutionalization of Evaluation in Europe. London: Palgrave/Macmillan.

Widmer, T. / Beywl, W. / Fabian, C. (2009): Evaluation. Ein systematisches Handbuch. Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.

7. Ressources Internet

L'évaluation dans une perspective globale. Site web du projet de recherche "Evaluation GLOBE". Lien : <https://evaluation-globe.com/>. Dernière consultation le 26.01.2022.